



**HAL**  
open science

## Introduction

Antoine Chabod, Paul Cournarie

► **To cite this version:**

Antoine Chabod, Paul Cournarie. Introduction. Cahiers des Etudes anciennes, 2022, Visibilité, lisibilité, efficacité : les inscriptions monumentales en Grèce et à Rome, 59. hal-04143394

**HAL Id: hal-04143394**

**<https://hal.science/hal-04143394>**

Submitted on 27 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



## Cahiers des études anciennes

LIX | 2022

Visibilité, lisibilité, efficacité : les inscriptions  
monumentales en Grèce et à Rome

---

### Introduction

Antoine Chabod et Paul Cournarie

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/etudesanciennes/1909>

ISSN : 1923-2713

#### Éditeur :

Université d'Ottawa, Université Laval

Ce document vous est offert par Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



#### Référence électronique

Antoine Chabod et Paul Cournarie, « Introduction », *Cahiers des études anciennes* [En ligne], LIX | 2022, mis en ligne le 19 décembre 2022, consulté le 10 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/etudesanciennes/1909>

---

Ce document a été généré automatiquement le 10 janvier 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International  
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

---

# Introduction

Antoine Chabod et Paul Cournarie

---

« Les premiers monuments furent de simples quartiers de roche *que le fer n'avait pas touchés*, dit Moïse. L'architecture commença comme toute écriture. Elle fut d'abord alphabet. [...] Plus tard on fit des mots. On superposa la pierre à la pierre, on accoupla ces syllabes de granit, le verbe essaya quelques combinaisons. Le dolmen et le cromlech celtes, le tumulus étrusque, le galgal hébreu, sont des mots. Quelques-uns, le tumulus surtout, sont des noms propres. Quelquefois même, quand on avait beaucoup de pierre et une vaste plage, on écrivait une phrase. L'immense entassement de Carnac est déjà une formule tout entière. »<sup>1</sup>

- 1 C'est un de ces textes qui vont droit à l'essentiel, et révèlent tout un pan d'implicite : on tend à considérer les monuments à partir d'une analogie avec le langage. De même qu'on *lit* les tableaux, on *décode* les paysages archéologiques, on trouve que les monuments *communiquent* quelque chose. De manière remarquable, Hugo anticipe ici l'objection la plus évidente à ce parallèle, car si une image ressemble avec son modèle (l'image du chat ressemble à un chat), un signe est arbitrairement lié à son référent (la séquence alphabétique « chat » ou la séquence phonique \ʃa\ ne lui ressemble pas). En considérant plutôt des constructions d'une très haute antiquité, aniconiques, Hugo peut poser que le monument pur, c'est du langage pur. Ainsi peuvent-ils parler d'eux-mêmes, faire des phrases, formuler des propositions, dire quelque chose.
- 2 L'idée pourtant se montre problématique dès qu'on la prend au sérieux. L'architecture est alphabet, mais combien de lettres compte-elle ? Les pierres forment des phrases, mais dans quel sens doit-on les lire ou les entendre ? Carnac est une formule, mais que dit-elle ? Indéfinition des éléments, absence d'un ordre linéaire d'énonciation et incapacité à asserter : les monuments ne sont pas du langage et pourtant n'en sont pas moins soumis à la ronde des interprétations. Ce réflexe de les placer dans l'ordre du signe révèle alors, plutôt que leurs propriétés intrinsèques, les modalités de leur réception, qui conduit à les considérer *comme s'ils* relevaient du langage.
- 3 Il y a donc un espace de jeu – entre production et réception, entre la réalité muette du monument et la propension à vouloir y trouver du sens, entre sa visibilité évidente et sa lisibilité plus ou moins vérifiable, entre la perception et le langage donc – que nous avons souhaité travailler, à partir d'une série d'études de cas interrogeant les rapports,

parfois paradoxaux, entre écriture et monumentalité. L'invention de l'écriture et ses emplois publics concurrencent en effet les modalités de l'expression monumentale primitive, bien avant que l'imprimerie ne menace de mort l'architecture selon la prophétie de Victor Hugo. Les cités grecques et romaines offrent en l'espèce un terrain d'observation particulièrement riche car elles sont doublement bavardes : elles érigent des monuments qui, on vient de le voir, sont considérés comme un quasi-langage et ornent certains d'entre eux avec un texte. Elles s'adressent donc doublement aux individus, du simple passant aux magistrats, par la voix du faste monumental et par la profusion des textes, meublant les places et bordant les chemins. Au lieu de dissocier ces deux aspects, ou modes d'expression, une dizaine d'historiens et épigraphistes de divers horizons ont accepté de les prendre ensemble, et de chercher à comprendre comment la monumentalisation affectait les inscriptions ou, inversement, comment les inscriptions altéraient les monuments. Des cités centrales, Athènes et Rome, et des sanctuaires panhelléniques (Delphes et Délos), au monde égéen (Thasos, Gortyne) et à l'Asie Mineure (Priène, Énanda), sans négliger la richesse incomparable de Pompéi, les études rassemblées ici interrogent toutes à leur manière les fonctions complexes des inscriptions monumentales.

- 4 Bien sûr, ce dossier est tributaire d'une certaine conjoncture intellectuelle. Très schématiquement, on pourrait dire que le dépassement du structuralisme, c'est-à-dire le fait d'offrir la linguistique en modèle à tous les systèmes de signes, y compris les signes iconiques (ou images<sup>2</sup>) a ouvert de nouvelles perspectives sur la question de l'écriture : non pas un système doté de propriétés déterminées suscitant un mode de pensée particulier (la domination chez Lévi-Strauss, l'abstraction ou la rationalité chez Goody<sup>3</sup>), ou un ensemble de signes dont la fonction n'est que de communication (chez Barthes, par exemple<sup>4</sup>) ; plutôt un artefact saisi dans des pratiques hétérogènes et inscrit dans un lieu qu'il contribue à définir : écritures exposées chez A. Petrucci, performatives chez B. Fraenkel, bordées d'oralité chez P. Déléage, solidaires de phénomènes d'entretien ou de réécriture chez J. Denis et D. Pontille, pour ne citer que quelques travaux récents<sup>5</sup>.
- 5 Ce tableau a pourtant quelque chose d'artificiel, en ce qu'il aplanit la diversité des conceptions et des filiations dans un champ encore en construction. Si on devait le tracer avec la précision adéquate, il faudrait faire une cartographie exacte des évolutions dans les sciences humaines et sociales des quarante dernières années, ce dont nous sommes bien incapables et qui pourrait conduire à des excès de théorisation<sup>6</sup>. Aussi a-t-on voulu faire le pari inverse de l'empirisme, c'est-à-dire de se fonder sur des études de cas, laissant à chacun des contributeurs le soin d'ajuster ses notions à la documentation qu'il traite. Cette démarche, nous a-t-il semblé, permet un repérage plus efficace des problèmes : elle fait apparaître les routines intellectuelles à travers lesquelles on aborde le réel et en révèle les insuffisances. En l'espèce, malgré la différence des temps, des documents et la disparité de leurs traitements, les études qui suivent tournent autour de deux foyers d'interrogation, le premier, sur la manière de concevoir les inscriptions, comme document ou monument, et le deuxième, sur la manière dont il faut concevoir leur texte, comme communication ou expression.

## I. Documents et monuments

- 6 Les épigraphistes se sont longtemps concentrés sur la dimension documentaire des inscriptions grecques et romaines. Édition, réédition, numérisation désormais, complétion des lacunes par les spécialistes ou, à terme, par des systèmes automatisés grâce à l'intelligence artificielle : tout concourt à faire des inscriptions, d'abord et avant tout, des textes voués à une lecture ou à la transmission d'un sens<sup>7</sup>. Raisonnement en apparence implacable, et qui d'ailleurs va le plus souvent sans dire : puisque c'est écrit et lisible, c'est pour que ce soit lu.
- 7 Raisonnement pourtant arbitraire : l'écriture n'appelle pas la lecture comme sa contrepartie, ni même l'intelligibilité du propos. Les formules magiques par exemple, n'exigent rien de tout cela, de même en général que les écritures dites « attachées », qui n'ont pour fonction que de stabiliser des énoncés d'une tradition orale<sup>8</sup>. Dans le cas précis des inscriptions, la volonté de donner à lire n'exige pas d'adopter un procédé tel que la gravure ni une transcription sur un support coûteux, avec un matériau pérenne, et parfois de très grande dimension. Et puisque la communication ne nécessite pas l'expression monumentale, celle-ci doit obéir à d'autres types d'exigences ou remplir d'autres fonctions – par exemple, une fonction d'édification, au sens double d'élévation morale et de construction d'un édifice qu'a relevé un médiéviste, Paul Zumthor<sup>9</sup>. De fait, depuis quelques années, les épigraphies romaine puis grecque tendent à prendre davantage en compte la dimension concrète des inscriptions<sup>10</sup>. Sous la bannière du *material turn*, certains épigraphistes s'attachent désormais à étudier les textes inscrits à partir du monument sur lequel ils sont inscrits : ils cherchent à mesurer les effets de cette situation matérielle, savoir à qui étaient destinés ces documents ou encore deviner les perceptions que pouvaient avoir les spectateurs<sup>11</sup>.
- 8 Le document d'un côté, le monument de l'autre : les contributions réunies ci-après étudient certains chassés-croisés entre ces deux dimensions, les brouillages et les incertitudes. Il ne s'agit pas de les opposer, mais d'essayer de les faire travailler ensemble, dans la lignée des propositions d'auteurs d'horizons aussi divers que Michel Foucault ou Jacques Le Goff<sup>12</sup>.

## II. Expression et communication

- 9 Cela conduit à un deuxième foyer d'interrogations. En effet, les inscriptions dont il sera question sont fréquemment illisibles : elles sont placées dans des endroits inaccessibles<sup>13</sup> ou écartés, écrites trop petit ou trop grand, dans des alphabets ou des dialectes éphémères. La stèle appelée *Lapis Primus* en est un bon exemple. On relève souvent les dimensions exceptionnelles – 3,8 m de haut au minimum, pour 1,1 m de large et 34 cm d'épaisseur<sup>14</sup> – de cette pierre affichant le soixantième du tribut des alliés de la ligue de Délos consacré à Athéna entre 454/3 et 440/439. Mais on remarque moins l'extrême petitesse des caractères, dont la hauteur est fréquemment inférieure au centimètre, ce qui les rendaient illisibles à une hauteur de trois mètres<sup>15</sup>. Et si l'on replace la pierre dans ses conditions réelles – l'impossibilité de la bouger et les variations de la luminosité –, il est évident qu'il s'agit d'un affichage de prestige, qui n'était pas vraiment destiné à être consulté. Comment comprendre qu'on ait exposé avec tant de soin des textes qui ne pouvaient pas être lus ?

10 Des phénomènes analogues ont été vus par Paul Veyne dans ses études de la Colonne Trajane : la colonne où se superposent vingt-trois spires sur plus de trente mètres de hauteur, présentant plus de deux mille cinq-cents personnages, n'a en effet jamais pu informer les spectateurs romains des détails de la campagne de Trajan en Dacie<sup>16</sup>. Et pour cause, l'essentiel était invisible ou indéchiffrable. Dès lors, on ne peut y voir une opération de « communication ». Elle est « une expression d'apparat impérial et non une information de propagande communiquée au spectateur »<sup>17</sup>. Les spectateurs ne reconnaissaient pas Trajan, n'apprenaient pas l'histoire de ses victoires daciennes, mais constataient simplement à travers une œuvre si l'on peut dire ostentatoirement artistique qu'il existait un empereur et qu'il était puissant. Certes, dira-t-on, les scènes qui s'y déploient ont un sens très travaillé, de même qu'au siècle dernier les haut-parleurs soviétiques diffusaient des messages parfaitement intelligibles. On s'illusionne cependant sur ces aspects, qui sont avant tout le produit de l'amour du travail bien fait : l'artiste ou le plumeur qui sont à l'origine de ces productions ne s'adressent pas à un destinataire réel, mais plutôt à une audience idéale, on y revient, constituée d'abord par eux-mêmes et leurs pairs. Le soin apporté aux productions artistiques et architecturales n'est donc pas une objection aux idées de Veyne, mais simplement leur revers :

« Quand un message n'informe que pour exprimer, à la manière de la Colonne Trajane ou d'un rituel symbolique, le contenu informatif n'est qu'un prétexte et ne doit pas être scruté mot à mot. Le locuteur ne s'inquiète pas d'être redondant ou obscur, d'en dire trop ou pas assez »<sup>18</sup>

11 Expression ou communication : le passage entre l'une et l'autre des dimensions a l'intérêt de montrer les limites des approches fonctionnalistes selon lesquelles les messages sont faits pour être compris, les images pour être vues, les inscriptions pour être lues<sup>19</sup>. La thèse de Veyne a l'avantage d'être économe, car elle explique le monument sans supposer un public et un usage peu ou pas documenté. Elle permet même de dégonfler la « volumineuse bulle spéculative », dit J.-Cl. Passeron, où « visionneurs distraits et voyageurs érudits s'entendent pour laisser entendre que tout regard » sur les œuvres « est lourd de la connaissance de toute l'histoire de l'art et brûlant de toute l'intensité de l'œuvre »<sup>20</sup>. Veyne, en effet, avait remarqué que les historiens d'art surinterprétaient coutumièrement leurs documents, les dotant du sens systématiquement le plus riche. De la même manière, les épigraphistes ont tendance à se donner un spectateur idéal : il a une vue d'aigle, il est attentif et bien placé ; on le suppose capable de déchiffrer les documents, de les comprendre et surtout de s'intéresser à une gamme de textes allant des décrets aux inventaires. Bref, ce spectateur, c'est un peu l'épigraphiste lui-même, qui prête aux Anciens son propre intérêt pour la pure connaissance. Principe de charité, diront les uns, ethnocentrisme, diront les autres. En n'interrogeant trop peu la manière dont ces documents pouvaient être vus de loin, caressés obliquement du regard, parfois – pourquoi pas ? – intensément réfléchis, insérés dans des pratiques et des rites, on se prive de la possibilité de penser adéquatement le rapport des Anciens avec leurs documents et leurs monuments.

### III. Un parcours de lecture

12 Les contributions réunies ci-après sont riches de la diversité des dossiers qu'elles étudient. Toutes sont fondées sur des cas - une inscription monumentale ou un

ensemble d'inscriptions -, et visent à mettre au jour la variété des articulations entre monumentalité, visibilité et lisibilité des textes inscrits publiquement dans les cités antiques. On pourrait alors en fournir le parcours de lecture suivant.

- 13 Ces articulations s'observent premièrement dans des inscriptions uniques par leurs dimensions et leur notoriété. Comment des inscriptions telles que le « Code de Gortyne », l'inscription épicurienne de Diogène d'Ænanda ou la nomenclature de la *Forma Urbis* étaient-elles reçues par les spectateurs de ces affichages monumentaux ?
- 14 Dans le cas de Gortyne, Antoine Chabod s'interroge : à quoi servaient ces six-cents lignes de normes, parfois très complexes ? Il paraît peu probable, au moment de l'érection de ce monument, que les Gortyniens y soient venus puiser la connaissance des règles en vigueur dans leur cité, ne serait-ce qu'en raison d'une faible alphabétisation. La fonction du « Code de Gortyne » doit plus sûrement être recherchée du côté du symbolique. Le destin de cette inscription aux époques hellénistiques et impériales – périodes où les règles affichées étaient périmées et où l'alphabet ainsi que le dialecte crétois de l'inscription n'étaient plus en vigueur – et ses montages et remontages témoignent en effet de ce que son intérêt était avant tout esthétique et certainement patrimonial.
- 15 Tenant pendant longtemps le titre de plus longue inscription du monde grec, le « Code de Gortyne » a dû céder son rang au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, lorsque Diogène d'Ænanda fit afficher sa fameuse inscription épicurienne sur le mur d'un portique de sa cité d'origine. Matthias Haake, qui l'étudie ici, relève l'ironie d'un affichage sous une *stoa* d'un texte hostile aux stoïciens. Il offre une analyse qui replace cette inscription sans pareil dans son contexte évergétique et philosophique, interrogeant notamment les capacités de lecture de publics sans doute à la fois peu nombreux et peu enclins à accepter les doctrines épicurienes.
- 16 La contribution de Charles Davoine pose ensuite la question de la lisibilité des inscriptions qui nomment les bâtiments figurés sur la *Forma Urbis*. Si toutes les mentions écrites sur le plan n'étaient pas lisibles, elles n'en étaient pas moins signifiantes, signalant par leur présence l'emplacement d'un édifice d'importance, faisant sans doute partie des domaines impériaux, ainsi distingués des édifices plus ordinaires, auxquels aucune mention particulière n'était adjointe. Ces mentions étaient illisibles mais leur fonction s'épuisait dans leur visibilité. Une carte qui est ainsi conçue est un monument d'apparat, pas un instrument d'orientation ou de cadastre.
- 17 Ces trois premières études montrent à quel point les interprétations rapportant les inscriptions à une forme d'utilité ne parviennent pas à expliquer le soin consacré à la production des plus grands monuments inscrits de l'Antiquité grecque et romaine. Plus qu'à des genres hérités de l'Europe moderne tels que le code de loi, le traité de philosophie ou le plan d'orientation, ces inscriptions relèvent toutes à leur manière de la mise en scène, dans l'espace urbain, d'une cité ou d'un évergète. Au-delà de Gortyne, d'Ænanda, de Rome et de ces trois monuments uniques à bien des égards, d'autres sites antiques présentent des inscriptions dont la valeur dépend des relations qu'elles entretiennent avec les monuments de la cité. Anaïs Michel, Patrice Hamon, Julie Bernini et Fanny Opdenhoff interrogent ainsi la fonction et la réception des inscriptions monumentales de Délos, Thasos, Priène et Pompéi en les replaçant dans leur contexte spatial et urbain.

- 18 En s'inscrivant dans les avancées permises par le « tournant spatial », Anaïs Michel replace les différents cas particuliers d'inscriptions de Délos dans les relations qu'elles entretiennent dans l'espace du sanctuaire aussi bien avec les autres inscriptions qu'avec l'architecture du sanctuaire. Ces analyses mettent au jour une tension, ponctuelle mais sensible, entre la visibilité recherchée de ces inscriptions et la lisibilité de ces textes finement composés et gravés sur des stèles de grandes dimensions. Lisibles ou non, on prête à ces inscriptions une efficacité suffisante au point de vouloir les altérer, comme le prouve l'acte de piratage épigraphique auquel se livrent les Athéniens, s'appropriant une dédicace de la Salle Hypostyle après 167.
- 19 Cette interrogation sur les rapports entre la topographie, le lisible et le visible se retrouve en filigrane dans l'article de Patrice Hamon sur les listes de magistrats, à Thasos, au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Ces inscriptions monumentales semblent avoir fonctionné par couple, délimitant un espace de promenade, invitant à replacer les documents dans un ensemble large de pratiques de lecture. Car si la simplicité de composition de ces listes et la rationalité qui a présidé à leur organisation peut renvoyer à un horizon politico-administratif, leur placement central, leur support monumental ou le coût des opérations de leur gravure semblent davantage destinés à satisfaire la curiosité des flâneurs ou l'orgueil des gens importants. Il n'y a pas loin ici du monument à l'ornement.
- 20 À Pompéi, Fanny Opdenhoff s'interroge sur le rôle des inscriptions multiples, reproduisant le même message dans l'espace public. Elles permettent de maximiser la visibilité d'un texte, comme les dédicaces d'Eumachia, de borner un espace, comme les cippes de Titus Suedius Clemens, ou encore de saturer les murs de la cité, comme des *dipinti*, conservés de manière exceptionnelle à Pompéi.
- 21 De même, la cité de Priène à l'époque hellénistique offre un cas d'étude particulièrement riche dans la variété des lieux et des supports d'affichage des décrets. Julie Bernini assimile la variation des lieux et des supports d'affichage des décrets à des stratégies d'affichage développées par les citoyens de Priène aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles. Ces derniers cherchaient ainsi à profiter de nouveaux espaces offerts par le développement urbain de la cité autant que de l'aura que certains monuments pouvaient conférer aux inscriptions, parfois au détriment des conditions de lisibilité, comme dans le cas de décrets honorifiques inscrits à 4 m de hauteur.
- 22 Ces cas d'études montrent comment, dans l'Antiquité grecque et romaine, une inscription peut tantôt faire d'un édifice relativement ordinaire un véritable monument civique, tantôt comment les inscriptions captent la monumentalité d'un édifice précédent. Ces contributions conçoivent ainsi le monument dans sa dimension architecturale. « Monumental », cependant, renvoie également à une seconde acception, davantage morale. Le terme désigne tout ce qui est grand et, par conséquent, doit être transmis à travers le temps. Il existe, dit Nietzsche, une « histoire monumentale [...] par laquelle seule la grandeur se perpétue »<sup>21</sup>. Les inscriptions en font partie par leur support, qui les rend impérissables, et parfois par leur contenu, qui donne à voir des exemples moraux. Elles sont autant de monuments qui commémorent une action ou une décision et la médiatisent non seulement en direction des contemporains mais aussi, et surtout, de la postérité.
- 23 C'est ainsi que Pierre Vesperini étudie une inscription funéraire pour Pétrionius Antigénidès, un jeune esclave érudit. Cette inscription a eu une remarquable postérité dans les recueils savants, du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle ; et le commentaire qu'en fait Pierre



Vesperini, par la profusion des savoirs qu'il déploie, vient redoubler la somme des connaissances : c'est un monument d'érudition.

- 24 L'article de Paul Cournarie explore des problèmes similaires à partir des inscriptions honorifiques érigées à Athènes, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. pour les Antigonides. Il s'agit d'interroger le rôle des inscriptions dans la transmission des valeurs morales et la perception que les spectateurs anciens pouvaient avoir de ces monuments, à partir d'une étude des dégradations qu'ils ont subies en 200 av. J.-C. La distribution géographique de ces dernières laisse penser, de quelque manière qu'on l'explique, que la plupart des inscriptions n'étaient pas lues ni peut-être même vues.

## IV. Chantiers

- 25 Les participants de ce volume ont tous accepté le jeu consistant à déplacer le regard que l'on porte habituellement sur la documentation épigraphique. Loin s'en faut, cela dit, que le présent dossier prétende résoudre tous les problèmes posés par ce déplacement ; il les fait apparaître au contraire et, par-là, invite peut-être à ouvrir de nouveaux chantiers. Pour le voir, il n'y a qu'à considérer les simples mots qui sont comme naturellement tombés sous la plume de la plupart des contributeurs : l'exposition des documents relève d'une fonction *symbolique* ou témoigne d'un souci du *visible*, plutôt que du *lisible*. Or, ce sont des mots redoutables, car ils n'ont au fond pas encore trouvé leur systématique.
- 26 Qu'est-ce que le symbolique ? Nul ne le sait : les auteurs qui en ont fait l'usage le plus abondant, au premier chef Lévi-Strauss et Lacan, n'en ont jamais fourni de définition. On dira peut-être qu'il appartient à la famille des concepts opératoires, « évidents dans leur usage, mais obscurs dans leur statut », mais même sous cet angle pratique, la gamme de ses emplois n'a pas de cohérence chez un même auteur<sup>22</sup>. Une théorie satisfaisante du symbolique est évidemment souhaitable, nécessaire même aux sciences humaines, mais elle n'existe pas encore<sup>23</sup>.
- 27 À quoi bon parler de visibilité ? Sous l'apparente simplicité du geste, se cache un écheveau de problèmes, commodément présentés en post-scriptum au dernier livre de P. Descola sur les *Formes du visible*<sup>24</sup>. En rapprochant les inscriptions du domaine de la perception, il s'agit évidemment de les arracher à la seule signification, ou plus exactement manifester que l'analyse du visible obéit à d'autres règles et nécessite d'autres concepts que celle du texte. Mais passé ce point, on ne peut qu'hésiter. Faut-il travailler à faire la grammaire spécifique des images dans l'Antiquité, autrement dit étudier la manière dont interagissent les qualités visuelles et les codes de la figuration ? Le risque est grand, alors, de reconduire ce dont on s'écarte, c'est-à-dire de faire dépendre l'analyse du visible d'autres systèmes de signes<sup>25</sup>. Faut-il alors plutôt réfléchir à la manière dont les images interagissent avec le monde, à travers des délégations d'agence, la prise en charge dans des pratiques, l'influence qu'elles exercent sur leur environnement etc. ? Mais, outre que cette analyse obligerait à se frotter rigoureusement aux dernières théories de l'image, notamment en sociologie et en anthropologie, comment la mener pour une période, l'Antiquité, où on ignore le plus souvent la localisation des artefacts dont on parle, alors que leur environnement ne peut, dans le meilleur des cas, être que péniblement restitué ?
- 28 Ces incertitudes doivent être assumées comme telles : elles sont le signe qu'il y a encore du travail à faire et un encouragement à le mener, pour multiplier les aperçus sur le

monde antique. Il nous reste donc à remercier les contributrices et les contributeurs, pour avoir rendu possible ces réflexions par leurs articles, et les *Cahiers des Études anciennes*, notamment leur directrice P. Fleury, d'avoir accepté d'accueillir ce dossier.

---

## NOTES

1. V. HUGO, *Notre-Dame de Paris, 1482*, Paris, Gallimard, 1975 [1831], p. 175.
2. L. MARIN, *De la représentation*, Paris, Gallimard-Seuil, 1994, p. 11-22.
3. C. LÉVI-STRAUSS, *Œuvres*, Paris, Gallimard, 2008, p. 293-305 et J. GOODY, *La raison graphique*, Paris, Minuit, 1979.
4. R. BARTHES, « Rhétorique de l'image », *Communications*, 4, 1964, p. 40-51, notamment p. 43-44.
5. A. PETRUCCI, *Jeux de lettres : formes et usages de l'inscription en Italie, XIe-XXe siècles*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1993, B. FRAENKEL, « Les écritures exposées », *Linx*, 31, 1994, p. 99-110 entre autres, P. DÉLÉAGE, *Lettres mortes. Essai d'anthropologie inversée*, Paris, Fayard, 2017 ou J. DENIS et D. PONTILLE, « Performativité de l'écrit et travail de maintenance », *Réseaux*, 163/5, 2010, p. 105-130.
6. A. PETROVIC, « The Materiality of Text: An Introduction », dans A. PETROVIC, I. PETROVIC et E. THOMAS (éd.), *The Materiality of Text: Placement, Perception, and Presence of Inscribed Texts in Classical Antiquity*, Leyde et Boston, Brill, 2018, p. 1-25, par exemple, se revendique de rien moins que de Heidegger, Bakhtine, Derrida, Lyotard et Tim Ingold.
7. Y. ASSAEL, T. SOMMERSCHIELD *et al.*, « Restoring and attributing ancient texts using deep neural networks », *Nature*, 603, n° 7900, 2022, p. 280-283.
8. M. MAUSS, *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF, 1950 p. 49 et P. DÉLÉAGE, *Inventer l'écriture : rituels prophétiques et chamaniques des Indiens d'Amérique du Nord, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Les Belles Lettres, 2013.
9. P. ZUMTHOR, « Document et Monument: à propos des plus anciens textes de langue française », *RSH*, 1960, p. 8.
10. On pense à des travaux comme ceux de Mireille Corbier (M. CORBIER, « L'écriture dans l'espace public romain », Rome, EFR, 1987 ; M. CORBIER, *Donner à voir, donner à lire : mémoire et communication dans la Rome ancienne*, Paris, CNRS Éd., 2006) ou encore R. MACMULLEN, « The Epigraphic Habit in the Roman Empire », *AJPh* 103-3, 1982, p. 233-246 qui paraissent avoir précédé et inspiré les études grecques.
11. I. BERTI, K. BOLLE, F. OPDENHOFF ET F. STROTH (éd.), *Writing Matters: Presenting and Perceiving Monumental Inscriptions in Antiquity and the Middle Ages*, Berlin et Boston, De Gruyter, 2017 ; A. PETROVIC, I. PETROVIC et E. THOMAS (éd.), *The Materiality of Text: Placement, Perception, and Presence of Inscribed Texts in Classical Antiquity*, Leyde et Boston, Brill, 2018.
12. J. LE GOFF, « Documento/Monumento » dans *Enciclopedia Einaudi*, Turin, Einaudi, 1978, vol. V, p. 38-43, à la suite de M. FOUCAULT, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, p. 14-15 = M. FOUCAULT, *Œuvres*, Paris, Gallimard, 2015, p. 6-8.
13. Voir à ce propos les remarques de A. BERNAND, *Sorciers grecs*, Paris, Fayard, 1991, p. 404-405.
14. IG I<sup>3</sup> 259 (cf. OR 119). Sur les dimensions, v. C. LAWTON, « Sculptural and Epigraphical Restorations to Attic Documents », *Hesperia*, 61-2, 1992, p. 239-251, p. 244-246.
15. Sur la taille des caractères, voir M. MCGREGOR, « The Ninth Prescript of the Attic Quota-Lists », *Phoenix*, 16-4, 1962, p. 267-275.

16. L'édition de référence demeure S. SETTIS (ed.), *La Colonna Traiana*, Turin, Einaudi, 1988, qui fournit des photographies prises sur la colonne elle-même.
17. P. VEYNE, « Lisibilité des images, propagande et apparat monarchique dans l'Empire romain », *RH* 621, 2002, p. 3-30, p. 9.
18. P. VEYNE, *Le Pain et le cirque*, Paris, Seuil, 1976, p. 633-634.
19. C'est le type d'arguments qu'emploie par exemple S. Settis. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, les correspondances verticales sur la colonne Trajane supposeraient une lecture verticale : S. SETTIS, « La colonne trajane : l'empereur et son public », *RA* 1, 1991, p. 186-198, p. 196-198.
20. J.-Cl. PASSERON, *Le Raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, 1991, p. 286.
21. F. NIETZSCHE, *Œuvres philosophiques complètes* II, 1, *Considérations inactuelles*, Paris, Gallimard, 1990 [1874], p. 105.
22. M. HÉNAFF, « Lévi-Strauss et la question du symbolisme », *La Revue du M.A.U.S.S.*, 14/2, 1999, p. 353-367 (p. 360 pour la citation) distingue ainsi trois sens de symbolique chez le grand anthropologue : symbolique signifie représentation collective (C. LÉVI-STRAUSS, « L'efficacité symbolique », *Revue de l'histoire des religions*, 135/1, 1949, p. 5-27), ou bien système de représentation, au sens d'ordre symbolique (ainsi dans C. LÉVI-STRAUSS, « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss » dans M. MAUSS, *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF, 1950 p. IX-LII), ou au contraire régime de transformation de ces représentations (C. LÉVI-STRAUSS, *Mythologiques 1. Le cru et le cuit*, Paris, Plon, 1971). Sur l'incertitude de la catégorie de symbolique, on trouvera d'autres éléments chez V. DESCOMBES, « L'équivoque du symbolique », *MLN*, 94/4, 1979, p. 655-675 ou encore récemment chez M. GODELIER, *L'imaginé, l'imaginaire & le symbolique*, Paris, CNRS éditions, 2015.
23. Voir sur ce point le livre-somme de C. TAROT, *Le symbolique et le sacré. Théories de la religion*, Paris, La découverte, 2008, qui en jette toutefois les fondements à partir de l'œuvre de R. Girard.
24. P. DESCOLA, *Les formes du visible*, Paris, Seuil, 2021 p. 627-645.
25. La *Sather Lecture* de T. HÖLSCHER, *Visual Power in Ancient Greece and Rome, between Art and Social Reality*, Oakland, University of California Press, 2018 p. 9-10, offre un exemple éloquent de ce problème, puisqu'il dissout immédiatement la « phénoménologie du regard, de la vision et du fait d'être vu » dans une analyse de la culture entendue comme système de significations.

## RÉSUMÉS

Résumé : Les inscriptions qui rythment les places publiques et les sanctuaires des cités grecques et romaines doivent-elles être considérées comme des documents ou des monuments ? Sont-elles le lieu d'une expression ou d'une communication ? À partir d'études de cas, les articles réunis dans le présent volume analysent l'aspect matériel, les conditions d'exposition des inscriptions monumentales, et leurs relations avec les monuments qui les environnent. Tandis que ces inscriptions se donnaient à voir, pour le public antique, dans des conditions rendues parfois difficiles par leurs lieux d'affichage, leur densité ou leurs graphies, ces contributions montrent la diversité des fonctions remplies par les inscriptions.

Abstract : Should the inscriptions punctuating public squares and sanctuaries of Greek and Roman cities be considered as documents or monuments? Are their destination expression or communication? Building on on case studies, the articles brought together in the present volume analyse the material aspect, the exposure circumstances of monumental inscriptions, and their

connections with the monuments surrounding them. While these inscriptions allow themselves to be seen, to the antique public, in conditions sometimes rendered difficult by their location, their density and their wording, the contributors aim at showing the diversity of their functions.

## INDEX

**Mots-clés** : épigraphie, Lisibilité, Matérialité, Monumentalité, Visibilité

## AUTEURS

### ANTOINE CHABOD

Université de Rouen Normandie, Mont-Saint-Aignan et Université Gustave Eiffel, Champs-sur-Marne

### PAUL CURNARIE

École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Paris